

Joseph de Maistre

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Joseph de Maistre Philosophe occidental Naissance : 1er avril 1753 (Chambéry)

Décès : 26 février 1821 (Turin) École/tradition : contre-révolutionnaire Principaux intérêts : Politique, Philosophie

Le comte Joseph de Maistre, né à Chambéry en Savoie le 1er avril 1753 et mort à Turin (Piémont) le 26 février 1821, est un homme politique, écrivain et philosophe savoisien[1]. Il est membre du Sénat savoisien, avant d'émigrer à Lausanne en 1793 quand les français occupent la Savoie ; il passe ensuite quelques années en Russie, avant de retourner à Turin. Joseph de Maistre reste l'un des pères de la philosophie contre-révolutionnaire française et antilumière.

Sommaire

1 Biographie

2 Philosophie

2.1 Le corps politique prime sur l'individu

2.2 La Providence

2.3 La théocratie, étroite alliance du pouvoir et du religieux

3 Œuvres

4 Institut d'études maistriennes

Biographie

À la naissance de Joseph de Maistre, sa famille, d'origine française, était installée en Savoie depuis un siècle environ. Son père était président du Sénat savoisien. Aîné de dix enfants, Joseph étudie chez les Jésuites, qui lui inspirent un profond attachement à la religion et le rejet du rationalisme philosophique du XVIIIe siècle. En 1774, il entre dans la magistrature ; il est nommé sénateur en 1788, à l'âge de trente-cinq ans.

Lorsque survient la Révolution française, Joseph de Maistre, qui se trouve à Paris, semble partager l'émotion et l'enthousiasme qui en découlent. Ces réactions changent toutefois très vite, lorsqu'il prend conscience d'une certaine irréversibilité du processus révolutionnaire, et de l'impossibilité de rétablir l'Ancien Régime tel qu'il était avant la Révolution. C'est alors que se renforcent ses idées antidémocratiques et antigallicanes[2], sa réflexion étant encouragée par la lecture des *Réflexions sur la Révolution de France* d'Edmund Burke. Maistre s'affirme progressivement comme un ennemi de la Révolution, d'autant que la Savoie est envahie par les armées françaises en 1792.

Il doit alors fuir la Savoie, s'installant à Aoste. En 1793, il est toutefois obligé de revenir en Savoie : il risque en effet, en tant qu'émigré, de se faire confisquer tous ses biens. Il rejoint ensuite Lausanne, où il reste quatre ans et remplit diverses missions pour le compte du roi de Sardaigne, tels l'espionnage et le renseignement ; il devait notamment faire venir des Savoyards et des Piémontais en civil pour accroître l'effectif de l'armée savoyarde, en vue de lutter contre l'armée révolutionnaire. Il reste ainsi à Lausanne jusque 1797, année au cours de laquelle il rejoint Turin.

Fin 1798, la famille de Maistre vit une émigration difficile à Venise, y résidant un an. En 1799, le roi Charles-Emmanuel IV de Sardaigne ordonne à Joseph de Maistre de rejoindre l'île de Sardaigne, lui attribuant le poste de régent de la Chancellerie.

Il sera envoyé trois ans plus tard comme ambassadeur plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg. Faiblement soutenu par son gouvernement, que sa franchise gêne parfois, il défend néanmoins les intérêts sardes en Russie avec un certain succès. L'ambassadeur est très apprécié de la bonne société pétersbourgeoise. Pourtant, son séjour en Russie s'achève lorsqu'il est accusé de prosélytisme sous couvert d'immunité diplomatique, accusation s'appliquant plus généralement aux jésuites présents en Russie. Il obtient son rappel à Turin en 1817 : il a alors l'occasion de rendre visite à Louis XVIII à Paris, sur le trajet de Chambéry. Pourtant, bien que toujours fidèle au système monarchique, il est profondément déçu de la Charte concédée par ce dernier, la considérant comme une consécration des conquêtes de la Révolution, alors que Joseph de Maistre attendait l'établissement d'un régime théocratique. Il meurt à Turin le 26 février 1821[3].

Joseph de Maistre était membre de la loge maçonnique Saint-Jean des Trois Mortiers, à l'Orient de Chambéry, créée en 1749 sous les auspices de la Grande Loge d'Angleterre ; c'est une des premières loges maçonniques créées en Europe continentale (après Paris) ; il entendait concilier son appartenance à la franc-maçonnerie avec une stricte croyance catholique : en outre, il refuse les thèses qui voyaient en la franc-maçonnerie et l'illuminisme les acteurs d'un complot ayant amené à la Révolution[4]. Dès 1774, avec quelques frères de Chambéry avec lesquelles il fonde quatre ans plus tard, en 1778, une nouvelle Loge, « La Sincérité », il s'adresse à Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824) à Lyon pour être initié aux enseignements de la maçonnerie illuministe (il est reçu Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte sous le nom de Josephus a Floribus) dans laquelle il puise de nombreux éléments que l'on retrouve ensuite dans son œuvre : providentialisme, prophétisme, réversibilité des peines, etc. [5] ; hautement investi dans la vie de cette société initiatique, à la veille du Convent de Wilhelmsbad (1782) il fait d'ailleurs parvenir à Jean-Baptiste Willermoz son célèbre Mémoire au duc de Brunswick. Il entretient par ailleurs une amitié avec Louis-Claude de Saint-Martin, pour lequel il avait une vive admiration, ce faisant fort, écrivait-il à sa sœur, « de défendre en tous points l'orthodoxie », d'où son attrait pour le martinisme. Son frère Xavier de Maistre fut également écrivain.

Philosophie

Joseph de Maistre est le principal représentant, avec Louis-Gabriel de Bonald, de la réaction traditionaliste contre la Révolution française[6]. Il oppose au rationalisme du XVIIIe siècle le sens commun, la foi, les lois non-écrites.

Le corps politique prime sur l'individu

Pour Joseph de Maistre, l'individu est une réalité seconde par rapport à la société et l'autorité. La société ne peut fondamentalement pas se définir comme la somme des individus qui la composent. En cela, il critique la conception de Jean-Jacques Rousseau : il est pour Joseph de Maistre impensable de constituer une société à partir d'un contrat social. Les individus ne peuvent pas fonder les sociétés, ils en sont incapables de par leur nature. Le pouvoir forme les individus, mais les individus ne forment pas le pouvoir.

Joseph de Maistre affirmait qu'il n'avait jamais vu d'Homme [7] : il voulait dire par là que l'Homme, en tant qu'entité abstraite, n'existe pas. L'Homme appartient avant tout à la société. On peut donc voir des êtres qui ne peuvent se définir que par rapport au contexte particulier dans lequel ils vivent, par rapport à l'organisme politique dont ils sont une cellule. En d'autres termes, un individu isolé n'est rien, puisqu'il est abstraitement séparé de l'autorité et des traditions qui unissent la société. Ayant surtout une tendance destructrice (étant par essence des êtres corrompus et des facteurs négatifs aux yeux du théoricien), les hommes parviennent surtout à détruire la société. Encore qu'ils n'en soient même pas capables, puisqu'ils sont portés par une Providence qui se sert des individus pour la régénérer.

La Providence

La Providence est un concept important chez Joseph de Maistre. Ainsi la Révolution, bien qu'elle semble être une initiative d'individus, est en fait, à ses yeux, une manifestation de la Providence, qui ne cesse d'intervenir dans le cours des affaires humaines (c'est également pour lui le cas des guerres). Cela est pour lui visible dans le déroulement de la Révolution Française : le fait même qu'elle dégénère prouve qu'une force supérieure était le moteur de cet événement.

Pour Joseph de Maistre, le corps politique étant constitué à l'image d'un organisme vivant, il peut quelquefois être malade : cette maladie se révèle par l'affaiblissement de l'autorité et de l'unité qui lient la société. Aussi, pour punir les hommes et régénérer efficacement la société, la Providence les entraîne dans des rébellions contre l'autorité, telles que la Révolution Française. Les Hommes, se croyant maîtres de leur destin, se lancent en réalité dans l'exécution de leur propre châtement, devenant leurs propres bourreaux (ainsi Joseph de Maistre analyse-t-il le régime de la Terreur comme une conséquence inhérente au mouvement révolutionnaire). La révolution une fois passée, telle un remède, l'organisme politique est débarrassé des éléments qui l'affaiblissent; le pouvoir est plus fort, la société davantage unifiée. Le sacrifice des individus est un mal nécessaire pour la sauvegarde du corps social, et Joseph de Maistre, dans ses formulations les plus imagées, n'hésite pas à évoquer le sang que réclame la terre pour rendre la justice, et qu'elle obtient par la guerre que se font les Hommes [8].

Le rapport entre l'individu et la Providence reste très paradoxal dans la pensée de Joseph de Maistre : les hommes sont à la fois capables de bouleverser la société dans laquelle ils vivent, et dépossédés de leur rôle actif par la Providence, qui en fait fondamentalement des êtres passifs.

La théocratie, étroite alliance du pouvoir et du religieux

Si Joseph de Maistre s'en prend au régime républicain et au protestantisme, c'est qu'il les considère comme des productions individuelles. Le premier est un gouvernement divisé, puisqu'il met en les individus au pouvoir ; le protestantisme est quant-à-lui une religion négative (religion qui proteste et n'affirme rien de positif à ses yeux), qui dissout en refusant l'autorité, l'insurrection de la volonté individuelle contre la raison générale. L'individu est en effet un facteur qui divise, là où le pouvoir et l'autorité unifient.

Toute religion doit pour de Maistre être sociale ; or, le protestantisme n'étant pas social à ses yeux, voire anti-souverain par nature [9], il n'est pas une religion. C'est pourquoi de Maistre considère que toute religion, du moment qu'elle sert à l'unité sociale, est susceptible de porter un gouvernement, et d'être portée par ce dernier.

La religion doit apporter des croyances communes, et apporter la cohésion de l'organisme politique. Elle doit protéger le pouvoir autant que le pouvoir doit la protéger. Il n'est donc pas question de séparer l'Église de l'État, bien au contraire. C'est pourquoi Joseph de Maistre prônera un régime de type théocratique, dans lequel la religion tient un rôle fortement structurant, devant apprendre aux sujets le respect aveugle pour l'autorité et « l'abnégation de tout raisonnement individuel » [10].

Portrait par Félix Vallotton : Si Jean-Jacques Rousseau s'accordait également à dire que la religion était nécessaire au corps politique, il rejetait en revanche le christianisme comme étant ennemi de la république. Chez Joseph de Maistre, à l'inverse, la religion chrétienne est la plus adaptée, car elle soutient parfaitement la monarchie et se base sur la tradition, sans laquelle il est impossible que soit fondée une religion. Or, la monarchie est elle-même le régime politique le plus adapté : comme il l'affirme dans ses Considérations sur la France, la

monarchie est un équilibre qui s'est constitué au fil de l'histoire. C'est un régime tempéré mais fort, et qui ne tend pas, selon lui, vers la violence, à l'inverse de la république qu'il voit comme un régime déséquilibré et instable. De plus, la monarchie est le régime qui respecte le plus ce qu'il considère comme un fait naturel : à savoir l'inégalité entre les hommes, que la monarchie intègre dans son organisation, et qui est relativisée grâce à l'égalité de tous dans leur assujettissement au roi. Pour Joseph de Maistre, la république y substitue une égalité utopique, qui ne prend pas en compte la véritable nature de l'Homme. Car ce dernier doit vivre en société, et toute société doit être structurée autour d'une hiérarchie, ce qui justifie donc l'existence d'ordres dans la société.

Pour Joseph de Maistre, le pouvoir temporel doit se conformer aux voies de la Providence. Un régime théocratique est alors pour lui le plus adapté, tandis que la reconnaissance de l'autorité religieuse le pousse à reconnaître la suprématie temporelle du pape.

Les théories de Joseph de Maistre, peu connues à la Révolution, connaîtront par la suite un grand succès chez les ultra-royalistes et les conservateurs. Intéressantes pour effectuer une mise en perspective du phénomène Révolutionnaire, elles présentent une réflexion poussée et riche en paradoxes, bien identifiable parmi les courants de pensée conservateurs.

Il eut également une postérité à la fois plus spirituelle et plus littéraire, via plusieurs auteurs qu'il influença considérablement : Honoré de Balzac, mais surtout Charles Baudelaire (par exemple dans ses poèmes *Correspondances* ou *Réversibilité*) et Ernest Hello, lequel a marqué ensuite toute la littérature catholique du 20^e siècle.

Œuvres

Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes (1793)

Étude sur la souveraineté (1794)

De l'État de nature ou Examen d'un écrit de Jean-Jacques Rousseau (1795)

Considérations sur la France (1796)

Essai sur le principe générateur des constitutions politiques (1809)

Du Pape (1819) : apologie de la théocratie pontificale, au spirituel comme au temporel ; cette œuvre inspira l'ultramontanisme du XIX^e siècle.

Les Soirées de St-Petersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence (1821)

Les Lettres sur l'Inquisition espagnole où il dénonce les absurdités des accusations communément lancées contre l'inquisition espagnole, à l'occasion de sa suppression par les cortès.

Examen de la philosophie de Bacon (1836).

Mémoires politiques et correspondance diplomatique, édit. Albert Blanc, 1858 [11]

Institut d'études Maïstriennes

Institut fondé par Jacques Lovie en 1975 au sein du Centre universitaire de Savoie. Voir aussi l'Association des Amis de Joseph et Xavier de Maistre. Publication de la Revue des études Maïstriennes.